

Annexe 6 ter : Contrats de projets État-Région (CPER) 2007-2013

Les RAP 2013 comprennent une rubrique spécifique intitulée « Grands projets transversaux et crédits contractualisés ». **Vous préciserez sous cette rubrique les montants en AE et CP qui ont été consacrés aux opérations contractualisées dans les CPER 2007-2013, ainsi qu'éventuellement dans les CPER 2000-2006.**

La circulaire n° 5213/SG du Premier ministre du 25 avril 2007 régissant la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales au titre de la génération de contrats de projets État/région 2007-2013 préconise un suivi spécifique de ces investissements.

Vous indiquerez dans un premier temps **la part des crédits de paiement du programme (répartis par action) consacrés en 2013 pour financer l'ancienne génération 2000-2006 des contrats de plan.**

Vous mentionnerez dans un second temps **la contribution 2013 de chaque programme et/ou opérateurs aux CPER 2007-2013 en AE et CP.**

Deux tableaux doivent être impérativement renseignés sur les programmes disposant de crédits contractualisés (cf. tableaux à la fin de l'annexe). Au niveau des opérateurs des tableaux similaires devront apparaître lorsque les crédits contractualisés sont portés par des opérateurs principaux présentés sur ce programme.

Enfin, **une zone de commentaires, à renseigner obligatoirement**, vous permettra de préciser utilement les grands déterminants des dépenses CPER en volume et en nature au titre de 2013. Il conviendra d'insister sur les taux d'exécution des CPER de la génération 2007-2013 et au terme de la génération 2000-2006.

Tableau 1 : CP de la génération CPER 2000-2006

Crédits de paiement génération CPER 2000-2006

Action	CP 2013		CP sur engagements à couvrir après 2013	
	Prévision	Consommation	Prévision	Prévision actualisée
Action 1	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Action 2	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Total	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX

Éléments d'explication :

Colonne « Prévision » : Prévision en CP du programme au titre du PLF 2013 sur la génération 2000-2006 (pré-remplie par action, non modifiable).

Colonne « Consommation » : **Consommation 2013 en CP du programme sur la génération 2000-2006 (à renseigner par action).**

Colonne « Prévision actualisée » : **Prévision des CP sur engagements à couvrir après 2013 (à renseigner par action).**

Tableau 2 : Génération CPER 2007-2013

Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2013	Prévision 2013		Consommation 2013	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Action 1	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Action 2	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Total	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX

Éléments d'explication :

Colonne « Rappel du montant initial » : Montant initial de la génération 2007-2013 (pré-remplie, modifiable).

Colonne « Prévision 2013 » : Prévision en AE et CP du programme au titre du PLF 2013 sur la génération 2007-2013 (pré-remplie par action, non modifiable).

Colonne « Consommation 2013 » : **Consommation 2013 en AE et CP du programme sur la génération 2007-2013 (à renseigner par action).**

À la suite de ces informations, un tableau de synthèse **généralisé automatiquement** proposera une synthèse des deux générations de CPER.

Tableau 3 : Génération 2000-2006 et 2007-2013

Consommation 2013 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
X XXX XXX	X XXX XXX

Éléments d'explication :

Colonne « Autorisations d'engagement » : AE consommées en 2013 (correspond au total de la colonne « Consommation 2013 » pour les AE du tableau 2).

Colonne « Crédits de paiement » : CP consommés en 2013 (correspond au total des colonnes « Consommation » pour les CP 2013 du tableau 1 et « Consommation 2013 » pour les CP du tableau 2).

Liste des programmes disposant de crédits contractualisés

Ministère		Programme	Mission
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	149	Forêt	Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	154	Economie et développement durable de l'agriculture, de la pêche et des territoires	Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	206	Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	143	Enseignement technique agricole	Enseignement scolaire
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Politique des territoires
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	142	Enseignement supérieur et recherche agricoles	Recherche et enseignement supérieur
Culture et communication	131	Création	Culture
Culture et communication	175	Patrimoines	Culture
Culture et communication	224	Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture
Défense et anciens combattants	167	Liens entre la Nation et son armée	Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation
Défense et anciens combattants	212	Soutien de la politique de la défense	Défense
Ecologie, développement durable, transports et logement	113	Urbanisme, paysages, eau et biodiversité (*)	Ecologie, développement et aménagement durables
Ecologie, développement durable, transports et logement	181	Prévention des risques (**)	Ecologie, développement et aménagement durables
Ecologie, développement durable, transports et logement	203	Infrastructures et services de transports	Ecologie, développement et aménagement durables
Ecologie, développement durable, transports et logement	217	Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	Ecologie, développement et aménagement durables
Economie, finances et industrie	134	Développement des entreprises et de l'emploi	Economie
Economie, finances et industrie	233	Tourisme	Economie
Economie, finances et industrie	192	Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	Recherche et enseignement supérieur
Enseignement supérieur et recherche	150	Formations supérieures et recherche universitaire	Recherche et enseignement supérieur
Enseignement supérieur et recherche	172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur
Enseignement supérieur et recherche	187	Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources	Recherche et enseignement supérieur
Enseignement supérieur et recherche	193	Recherche spatiale	Recherche et enseignement supérieur
Enseignement supérieur et recherche	231	Vie étudiante	Recherche et enseignement supérieur
Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration	123	Conditions de vie outre-mer	Outre-mer
Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration	119	Concours financiers aux communes et groupements de communes	Relations avec les collectivités territoriales
Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration	122	Concours spécifiques et administration	Relations avec les collectivités territoriales
Solidarités et cohésion sociale	157	Handicap et dépendance	Solidarité, insertion et égalité des chances
Sports	219	Sport (***)	Sport, jeunesse et vie associative
Travail, emploi et santé	204	Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé
Travail, emploi et santé	124	Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	Solidarité, insertion et égalité des chances
Travail, emploi et santé	102	Accès et retour à l'emploi	Travail et emploi
Travail, emploi et santé	103	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	Travail et emploi
Ville	147	Politique de la ville et Grand Paris	Ville et logement

(*) y compris ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) et agences de l'eau

(**) y compris ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

(***) y compris CNDS (Centre national pour le développement du sport)

(****) y compris ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine)